

LA CROIX

BIMENSUEL CATHOLIQUE D'INFORMATION DU DAHOMEY

2^e année - Numéro 383

Mars - Avril 1973 - 25 Francs CFA

MENTALITÉS ET PROGRÈS AU DAHOMEY

Par Max Casimir AGBOTÀ

Dans la lutte terrible et effrayante que se livrent l'esprit du bien et l'esprit du mal - mon intention n'est pas de professer une espèce de néo-machisme - le Dahoméen semble, en général, avoir opté pour la victoire des ténèbres sur la lumière. Cette tendance se traduit bipolairement : d'abord au sein de la famille même dont on est issu, ensuite dans la société en général.

S'agissant de la jalousie effrénée au sein des familles, de nombreux conteurs nationaux en ont démontré la lugubre et monstrueux mécanisme. Au lieu de s'ingénier à améliorer leur propre sort ou leurs propres conditions de vie, de tristes manœuvriers se livrent au sorcide dessiné à mettre fin à une vie humaine ou est au moins de la "gâcher" en consignant des "Bokonons" à leur malheur, forts d'un arsenal de moyens occultes les plus maléfiques possibles. C'est la nièce qui a fait un mauvais mariage qui fait écumer de colère la vieille tante sorcière, le cousin qui a réussi sa vie qui suscite l'odisseuse convoitise d'un parent, victime de sa parasse ou moins favorisé par la fortune. On rivalise d'ardeur pour trouver des voies et moyens de faire à son voisin. Comme peut en arriver à s'endetter pour que Codjo soit ôté de son soleil, comme si le second constituait un écran pour le premier.

Les choses, en dehors du cadre familial, ne sont pas plus saines : le spectacle qui s'offre aux yeux n'est pas plus ravissant.

A votre lieu de travail, votre bureau à votre siège sont le réceptacle des œuvres les plus douteuses aux couleurs les plus bizarres. Tel collègue, mécontent de vos succès et de vos promotions, cherchera à rentrer dans les bonnes grâces du "patron". Pour y parvenir, il ne manquera pas d'user des méthodes les plus abjectes : la délation, la calomnie, la médisance, la corruption. Quelle conception des choses et du monde ! De quel droit l'autorise-t-on, de quelles prérogatives s'arrogent-ils pour chercher à priver un autre homme de sa vie, pour nuire à quelqu'un dont le seul grief est que la vie lui a mieux réussi qu'à soi ? Sans vouloir convaincre que ce soit de faire du bien, même celui qui vous fait du mal, je ne peux empêcher d'être au fait de l'étonnement de constater qu'on cherche à faire du mal à celui dont le seul tort est de paraître plus "en pointe". L'univers dahoméen me semble peu démoniaque - qui ne sont pas autres

ENCORE UN PEU DE PATIENCE

Rennes, le 11 avril 1973

Monsieur le Directeur,

Aujourd'hui, je reçois votre avis de résabonnement à "LA CROIX DU DAHOMEY". Je tiens à vous signaler que votre journal ne me parvient que fort irrégulièrement.

En 1971, je n'en ai reçu que deux numéros. En 1972, un par mois si je ne me trompe. Vous comprendrez que dans ces conditions, j'hésite à poursuivre un abonnement aussi irrégulier. Cela surtout parce que votre journal porte la mention "bi-mensuel" sur la notice de résabonnement ce qui veut dire que je dois recevoir 24 numéros par an. Ne comprenant plus rien, je vous prie de bien vouloir m'éclaircir car j'aime votre journal qui m'apporte des nouvelles d'un pays où je compte des amis et où j'espère me rendre un jour prochain.

Dans l'attente de votre réponse...

x

x

Nous avons reçu plusieurs lettres semblables, lorsque ce ne sont pas des

coups de téléphone ou des visites toujours empreintes du souci de l'avvenir de notre journal. Cette lettre décrit bien la situation que chacun de vous, chers lecteurs, vous vivez avec nous depuis cette fastidieuse suspension de 1970.

Nous avons cahin-caha en 1971 et 1972, assuré une parution mensuelle. Nous vivons des temps difficiles. Oui, votre périodique préféré traverse des temps difficiles. A travers toute l'Afrique francophone d'ailleurs, la presse catholique agonise par manque de ressources. Les abonnements diminuent, les placements n'augmentent pas en nombre. Les amis de l'extérieur qui nous aident, reconnaissent-le, ont fait de leur mieux. Alors il ne nous reste plus qu'une seule voie de recours.

La survie de "LA CROIX DU DAHOMEY" dépend de chacun de vous, amis lecteurs qui appréciez si bien la tenue de ce journal.

Nous savons qu'en aucun cas, vous ne souhaitez la disparition de ce périodique. Peut-être ne vous donne-t-

(suite en page 5)

POUR RAISON D'ETAT

Le Chef de l'Etat, le Chef de bataillon Mathieu Kérékou, a procédé, au cours du Conseil des Ministres du 30 mars dernier, à un léger remaniement ministériel.

C'est ainsi que le Capitaine Janvier Assogba, précédemment Ministre de la Fonction Publique et du travail devient Ministre de l'Economie et des Finances en remplacement de l'intendant militaire-adjoint Thomas Lahami remis à la disposition de la défense nationale, et que le Capitaine Augustin Honvo ex-président du C.M.R. a été nommé Ministre de la Fonction Publique et du Travail. Du tout bien sûr pour raison d'Etat.



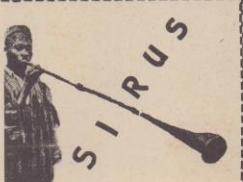
(suite en page 4)



l'intendant militaire-adjoint Thomas Lahami



le Capitaine Augustin Honvo



LA TETE DU TRAIN EST LA

Vive la Révolution, vive Kérékou pour ce qu'il a pu dire à Manéki sur les tentacules de l'unification côté travailleurs, jeunes et femmes du Dahomey !

Ardu et bien malaisé est le chemin qui mène à l'unité et ce n'est pas le moment que vienne s'en mêler la mouche du coche encore moins un prêtre qui lisa son breviaire pendant que les autres s'arrachent les cheveux pour déterminer les critères de ralliement.

Longtemps, nous cherchâmes au gré de la nuit nos lances, nos mafics et la fascination qui force en nous l'exploit. Pourquoi donc faut-il qu'à l'heure de la Révolution, il y en ait tant qui reculent encore les échéances. On ne peut évidemment introduire dans le même mouvement les deux doigts dans les narines. On demande seulement le premier pas. Ensuite qu'on les compte un peu, qu'on les dénombre un peu, les forces vives : 30 centrales syndicales et 167 unités de base, trois mouvements de femmes et 67 mouvements de jeunesse.

Grâce à chanté tout l'été zinsouiste, aurora a mêlé ses doigts de rose aux présidentielles du conseil, Valentine tend le poing vers les beaux jours socialistes. Très de concerts ! Le GMR veut que tout le monde apprenne à travailler ensemble pour le Women-Lib. à l'échelle de notre pauvre Patrie installée sur de vieilles racines.

Que dire des pigeons-voyageurs qui attendent encore les appels de l'autre rive pour sortir de nos volières syndicales ? Eux qui vendent au premier triund venu les billets qu'on leur destine de Prague ou d'Alstind pour venir représenter la classe ouvrière. Eux qui n'ont pratiquement rien à dire lors même que le sort des travailleurs est plus que jamais en jeu.

Ronceveaux, Ronceveaux, dans ta sombre vallée l'ombre du Grand Villon n'est donc point

(Suite en page 2)

Rendez-vous pour les noces d'or !

25 mars 1973. Dès 9 heures à Totochangni Lom N'ava au Mono, une messe d'action de grâce concélébrée par Mgr Robert Sastre et des prêtres ouvra la porte à une manifestation de prière, de remerciements et de joie. L'on se souvient en effet que ce fut le 16 mai 1944 que la très sympathique



et joviale Soeur Mari-Elise Sègnihou fit son entrée chez les Soeurs à Calavi. Le 19 mars 1948 la verra faire sa consécration au Seigneur. 25 ans se sont donc écoulés. Il y a bien de quoi remercier le Seigneur et manifester sa joie. Autour d'elle, on remarquait à cette manifestation des parents, des amis et un grand monde venu aussi prier pour le repos de



L'âme de la Soeur Madeleine Sègnihou, tante supérieure de Toffo, rappelée à Dieu le 20 février 1969.

Ces deux religieuses et soeurs sont d'une famille de 10 enfants.

A Soeur Marie-Elise rendez-vous pour ses noces d'or.

Pour Toi, Seigneur...

(Suite de la page 5)

fusion du Dahomey nous a plusieurs fois suggéré que la retransmission de l'office du dimanche gagnerait beaucoup en qualité si elle était faite à partir du studio de la Radio..."

"C'est ainsi que depuis le 3 mars 1963, premier dimanche de Carême, la Céclienne assure la retransmission des offices du dimanche à partir d'un studio mis à sa disposition à la Radiodiffusion."

BREF...EN BREF...EN BRE

L'Organisation Météorologique Mondiale (O.M.M.) célèbre cette année son centenaire. L'O.M.M. a en effet à Vienne en 1873.

CONTRIBUTION A LA LINGUISTIQUE DAHOMEENNE

Comme partout dans le monde, aux temps antiques, nos ancêtres troquaient eux aussi leurs productions. Ils ne connaissaient pas la monnaie. Plus tard les négriers blancs introduisirent l'usage de cauris dans le système d'échange. Le cauri (mollusques gastéropodes péchés dans les Caraïbes) fut nommé "Akwoé" ou "Kwoé" en langue Fon. Un cauri n'avait pratiquement pas de valeur autrement dit sa valeur était infime. Ce n'est qu'à partir de 10 unités qu'on pouvait s'en servir pour financer quelque menu achat. Au-dessous de ce chiffre il était surtout utilisé comme monnaie symbolique dans les célébrations rituelles. Pour l'équivalent de un centime il en fallait quarante. Mais la pièce de un centime appelé "Djigan" (chique) était si petite qu'elle avait tout disparu de la circulation. Pour établir la parité, on négligea la portion de 20 cauris qui ne correspondait à aucune pièce étrangère en circulation. On comptait alors 100 cauris pour deux centimes d'où la décalinie ci-après.

Le cauri et son équivalent en monnaie française

Kan'kô	=	100 cauris valant Deux centimes français
Afodé	=	200 cauris " Cinq centimes "
Afowé	=	400 cauris " Dix centimes "
Nou-on-ton	=	600 cauris " Quinze centimes "
Af'âton	=	1.000 cauris " Vingt centimes "
Nangni	=	1.200 cauris " Trente centimes "
Afôwô	=	2.000 cauris " Cinquante centimes "
Dégbâ	=	4.000 cauris " Un franc "
Dégbadafaton	=	5.000 cauris " Un franc vingt cinq "
Dégbadafôwô	=	6.000 cauris " Un franc cinquante "
Adokpo	=	20.000 cauris " Cinq francs "

A quelques exceptions près, l'adjonction des termes ci-dessus prolonge la décalinie, multipliant les cauris et partant leur valeur en monnaie étrangère. L'espèce sonnante avait une valeur et la pièce de Cinq francs représentait une petite fortune suffisante pour l'achat d'un esclave qu'on troquait aussi contre un fusil de traite. Précisons que le terme "Adokpo" synonyme de "Tchaki" d'aujourd'hui n'a pas la même signification quant au contenu comme unité monétaire. "Adokpo" tirerait son sens de ce que son contenu était la charge utile que pouvait porter un homme.

Déformation et utilisation de vocables étrangers

Quand apparurent les premières pièces métalliques, nos ancêtres se contentèrent des appellations des Nations qui les avaient introduites pour désigner certaines d'entre elles tout en leur faisant subir les contours linguistiques appropriés.

Ainsi vint le jour les mots "Flan" = Franc et "Kpon-un" = Pound mot anglais qui valait et vaut encore 20 Shillings et 25 francs français de l'époque. C'était au XIXe siècle. Notons en passant que le "Kpon-un" vaut encore aujourd'hui 25 francs CFA.

Mais, peu après la guerre de 1914-1918 la pénurie des matières premières sur les marchés occidentaux avait provoqué dans les pays producteurs un regain d'activité. Le Dahomey, avec son huile de palme, fit de bonnes affaires. Les paysans déversaient à flots leurs productions dans les factoreries et étaient payés en espèces sonnantes et trébuchantes au lieu et place des coupons de papier (billet) émis pendant les hostilités pour suppléer au manque de numéraire. C'étaient des pièces en métal jaune de 0 F 50, de 1 F et de 2 F. Ces jetons fort appréciés par les populations étaient très encombrants et prenaient un long temps pour le comptage, ce qui conduisit les commerçants à recourir à un système appelé caisses - mesures et défini ci-dessous pour faciliter la tâche.

(suite en page 3)

Après avoir rappelé que nul ne peut être sauvé si n'est apôtre, M. Noël Totah, dans un souhait, demande à Dieu pour la Céclienne la grâce de maintenir en elle l'amour du chant, l'amour du beau chant, l'amour du chant bien chanté, la grâce d'être imprégné de ce qui chanter à l'Eglise aux offices sans conviction, sans âme, sans soin est un comportement de paix.

Les deux co-fondateurs de la Céclienne dont a parlé plus haut l'orateur sont : le docteur Alexis Codjia, grand absent de ce jour et M. Noël Totah.

A la fin de cette allocution, les belles choses ont commencé, entrecoupées par des morceaux de chants habilement et joyeusement enlevés par les membres de la Céclienne.

Dix ans, c'est bien peu à travers les âges. Mais au seuil de cette onzième année au service de la liturgie, daigne notre Père Céleste bénir cette chorale afin qu'elle puisse chanter avec davantage de foi pour sa plus grande gloire ! G. Ayatodé

pris la relève de l'Organisation Météorologique Internationale (O.M.I.), fondée à la suite du premier congrès météorologique international réuni à Vienne en 1873.

Une double fête

19-1-63 - 19-1-73 = 10. En effet, il y a dix ans que M. Alligbonon Pierre A., devant Dieu et la communauté des hommes, uni sa vie à celle de Jeanne Rosine à Cotonou.

La manifestation de joie, de prière et de remerciements à Dieu, en souvenir de ce grand jour : 19-1-62 que M.

et Mme Alligbonon Pierre ne peuvent oublier, à collocidé avec le baptême de leur cinquième fils. Cet enfant du souvenir venu au monde quelques jours d'avance sur l'anniversaire du jour "J" a été solennellement baptisé par Mgr Mensah aux lieux et place de Mgr Sastre empêché.

SIRUS

(Suite de la première page)

consolés ? Où êtes-vous donc Gontran, où n'en quel pays est Dossou-Ahoué ni Banelolé qui n'en finissent point de circuler nuitamment.

On demande de déplacer le B. Q. (Bas-Quartier) du Maro-Militaire ou du Bar-Tito vers de nouveaux champs de bataille.

Mais il y a peut-être qu'on ne ressuscite point les morts, n'en déplaît à l'Esprit qui, chaque soir, descend sur les âmes du côté des églises chrétiennes-célestes.

Nous chausserrons plus tard les brodequins du drame et ferons face aux épines de la route ; pour l'instant que chacun saisisse d'abord la main que lui tendent les Autorités du pays !

Demain, ce sera tard.

Mais dans le fond, le Gouvernement a déjà sa jeunesse. Que les autres préparent leur retraite ou qu'ils se reconvertisSENT. La fameuse citation et elle vient d'une voix autorisée : "tout laisse croire que le GMR a une préférence pour une certaine jeunesse. Cette préférence se justifie cependant dans la mesure où cette jeunesse a des exigences, une vocation, un langage, une volonté de progrès et de libération qui rejoignent l'esprit du programme du GMR". Eurêka, c'est le Daho Express qui nous le disait le 21 février en rendant compte d'une fameuse rencontre.

Tout dépendra désormais de ce que voudra bien faire de nous le C.I.J. (Comité Inter-Jeunesse) et la LMJP (Ligue Nationale de la Jeunesse Patriotique). Car il n'est pas bon que le pain des enfants soit jeté aux chiens. N'est-ce pas ? Et c'est peut-être pour cela que l'initiative ne vient plus d'ailleurs.

En dehors de "l'Eglise", point de salut, et l'on a donc pour l'apparaître comme des opportunistes ou des saboteurs du front anti-impérialiste lorsque l'ordre ne vient pas de Savè, réhabilité et lavé de l'opprobre.

Une grande responsabilité pèse donc sur les deux organisations d'avant-garde citées plus haut. Que veulent-elles ? Avoient-elles déjà fait le travail idéologique au niveau de tous, pour ne pas comprendre que forces leur est de s'arranger de ce qu'elles trouvent.

Tout se précisera par la suite.

Il y a toujours un noyau qui parle au nom des autres.

La tête du train est là, il n'est pas si difficile que cela de trouver les wagons, voyons !

Du pain et de la liberté, c'est ce que nous autres, qui ne sommes plus tout à fait jeunes, voulons pour nous et nos enfants.

La fortune sourit toujours aux audacieux, il ne manquera pas des gens pour parler en notre nom et nous embarquer dans les tâches qui doivent libérer le plus grand nombre.

ET VOTRE REABONNEMENT !

CONTRIBUTION A LA LINGUISTIQUE DAHOMEENNE

(suite de la page 2) **Caissettes-mesures**

Ils avaient fabriqué des caissettes plates, à ciel ouvert, terminées par un bout triangulaire ouvert également et qui servait de déversoir. Dans l'espace utilisable et délimité de cette caisse, ils alignaient les pièces de jetons. Le remplissage de la mesure donnait automatiquement la somme de Mille francs qu'ils vidaient dans un petit sac en jute approprié et tarié au préalable. Une balance de précision en contrôlait le poids. Le caissier n'avait plus qu'à dénombrer les sacs et les tasser dans le coffre. D'où l'appellation "Tchak" (sac) pour désigner Mille francs, ce qui est plus commode à prononcer que la longue élocution vernaculaire classique pour désigner ce chiffre. - Ce même souci fit introduire de nouvelles terminologies dans les milieux de transaction, ce qui passa rapidement dans le langage courant. Notons ici que nos femmes, commerçantes sont les meilleures linguistes. Elles ne s'embarrassent nullement pour nommer une nouvelle marchandise d'importation ; tous les tissus qu'elles vendent ont un nom approprié. Aussi, à l'apparition des billets de banque, avaient-elles, selon la couleur ou l'effigie de ces billets, trouvé des termes convenables pour les désigner. C'est ainsi qu'apparaissent les appellations suivantes :

I. - "Biyéjen" (Billet rouge) - Celui-ci, de couleur rouge ou plutôt marron-clair à une valeur de Cent francs qui se prononce en fon "Flan Kanwé kó", ce qui est long, alors qu'il est plus bref de dire "Biyéjen".

II. - "Kponon", mot mince à la valeur de Vingt cinq francs, s'énonce en fon "Flan kó Áton", terme un peu haletant, tandis que ce billet frappé à l'effigie du chameau-dromadaire, prend le nom de ce qui caractérise cette bête de somme : sa bosse. Evidemment, ces appellations sont d'origine Mina et ont rapidement conquis le public fon qui les a adoptées. En milieu de transaction, le temps est de l'or ; aussi, plutôt que s'astreindre à prononcer l'élocution "Flan afó wó Áton ou Flan af'áton" (c'est-à-dire 200 fois 5), le terme "Tchak" simplifie tout.

Amis lecteurs, en introduisant cet entrefilet, nous avons cherché à vous distraire tant soit peu et à laisser à et consigner quelques traces de fon original aux prises avec les nouvelles terminologies, surtout étrangères, qui sont en train de le falsifier. Puissions-nous, malgré et même contre les appports étrangers le conserver, le préserver, tout en supplément à son insuffisance par la création de nouveaux vocables appropriés. C'est une question d'imagination. Il serait souhaitable que la Commission Nationale de Linguistique s'étoffe des anciens et des jeunes intellectuels pour l'étude approfondie de la langue mère et de la nouvelle terminologie à y introduire. On ne saurait bâtir une Nation en négligeant sa langue ! Il est à présent difficile de trouver deux Dahoméens s'astreindre à une conversation vernaculaire sans recourir aux termes étrangers ! Le paradoxe est que même les alphabétistes mêlent les quelques rares mots français qu'ils connaissent à leur conversation en fon ! Certes la langue des Nations hautement évoluées est truffée de mots étrangers ; c'est un apport judicieux et nécessaire. Mais, tel n'est pas le cas chez nous. C'est plutôt par ignorance et paresse mentale. Evitons-la et faisons l'effort nécessaire pour cultiver et développer notre Langue.

André Pognon

APPEL POUR LA LÉGALISATION DU MARIAGE COUTUMIER

Dans un appel lancé à l'Eglise et à l'Etat, l'évêque J. B. Arthur de l'Eglise anglicane de Kumasi, au Ghana, leur a demandé d'étudier les possibilités de donner au mariage coutumier les prérogatives et les obligations légales comme aux mariages religieux et civiles. Le prélat anglican s'adressait ainsi à une récente assemblée de l' "Aware Kronkron Kuo", Association paroissiale des mariés de la cathédrale Saint-Pierre de Kumasi.

Poursuivant son exposé, l'évêque Arthur a stigmatisé les conditions inhumaines imposées aux veuves et leurs enfants après la mort du mari et a exhorté les chrétiens d'exercer leur influence en vue de l'amélioration de

cette situation. Il a aussi désavoué les divorces intervenant souvent dans certains ménages chrétiens à cause du manque d'enfants. Aussi a-t-il fait remarquer que les enfants sont un don de Dieu et que la stérilité de la femme peut être une raison pour recourir à la séparation.

Il a recommandé aux fiancés de suivre une préparation adéquate au mariage, et de consulter leurs prêtres et leurs parents avant de conclure toute union matrimoniale. Enfin, le mariage étant un contrat entre deux personnes, l'homme et la femme égaux devant Dieu, le prélat anglican conseille aux mariés de prendre également leur responsabilité pour la réussite de l'insuccès de l'union matrimoniale.



QUELQUES ÉCLAIRCISSEMENTS

"La période que nous traversons est riche en événements. Des journaux paraissent. Des personnes se sentent diffamées, calomniées, injuriées, ce qui engendre des procès. Mais en général les décisions des tribunaux relatives aux procédures de diffamation ne sont pas toujours comprises. Pourriez-vous nous donner quelques éclaircissements à ce sujet ?"

La diffamation est un délit de presse. La loi n° 60-12 du 30 juillet 1960 publie au journal officiel n° 18 du 15 juillet 1960 pages 454 et suivantes sur la liberté de la Presse réglemente cette matière. Et c'est les articles 26 et suivants de ce texte qui régissent ce délit défini ainsi : "Toute allégation ou imputation d'un fait qui porte atteinte à l'honneur ou à la considération de la personne ou du corps auquel le fait est imputé est une diffamation. La publication directe ou par voie de reproduction de cette allégation ou de cette imputation est punissable même si elle est faite sous forme dubitative ou si elle vise une personne ou un corps non expressément nommé, mais dont l'identification est rendue possible par les termes des discours, cris, menaces, écrits ou imprimés, placards ou affiches incriminés."

Toute expression outrageante, terme de mépris ou injurie qui ne renferme l'imputation d'aucun fait est une injure. "L'article 29 prévoit la répression : "La diffamation commise envers les particuliers sera punie d'un emprisonnement de 3 mois à 1 an et d'une amende de 5.000 à 2.000.000 de francs CFA ou de l'une de ces deux peines seulement. "De ces deux articles il peut être dégagé deux éléments caractéristiques de la diffamation.

La diffamation doit consister dans l'allégation ou l'imputation d'un fait déterminé. C'est ainsi qu'il a été retenu comme diffamatoire une formule aussi vague que celle-ci, mais faisant état d'un fait précis et déterminé "nous ne pousserons pas l'indiscrétion jusqu'à lui demander des confidences sur certains essais de réhabilitation demeurés instructifs. "L'injure se distingue de la diffamation parce qu'elle "ne renferme l'imputation d'aucun fait".

Le fait doit être de nature à porter atteinte à l'honneur ou à la considération. La loi n'exige pas que la diffamation ait porté atteinte à l'honneur ou à la considération, mais qu'elle soit susceptible d'y porter atteinte. Car le citoyen doit pouvoir vivre sa vie sans intrusion coupable de ses concitoyens. C'est ainsi que l'imputation que l'on a une maîtresse ou que l'on vit en concubinage sans qu'il soit nécessaire qu'il y ait délit d'adultére peut être diffamatoire.

La diffamation doit viser une personne ou un corps déterminé ou déterminable. A ce sujet l'écrit incriminé doit être correctement interprété par les juges. Il suffit d'ailleurs pour commettre la victime qu'aucun doute ne soit possible sur son identité.

La loi de 1960 dispose que les imputations diffamatoires sont réputées faites de mauvaise foi sauf preuve contraire de leur auteur. Le diffamateur sait que les propos qu'il tient ou

les écrits qu'il publie sont de nature à porter atteinte à l'honneur ou à la considération de la victime. "Ni la croyance à l'exactitude des faits allégués, ni l'absence d'animosité personnelle, ni l'intention d'éclairer le public ne sont de nature à détruire la présomption de mauvaise foi qui résulte des termes mêmes des imputations formulées, car l'informateur doit vérifier et contrôler ses informations avant de les livrer au public.

Une autre exigence de la loi est la publicité. Cet élément est compris de façon très large. C'est ainsi que la publicité existe dès lors que le document incriminé a fait l'objet d'une diffusion personnelle à un certain nombre de gens auxquels on a porté ou envoyé l'écrit. Une lettre privée remplit la condition de publicité, quand l'auteur a voulu sa diffusion publique en demandant au destinataire de la communiquer autour de lui.

Engager une procédure du Chef de diffamation constitue une voie périlleuse car les obstacles de procédure sont importants aussi bien pour celui qui se prétend victime que pour l'informateur. Ces obstacles sont de plusieurs ordres. Le Parquet ne poursuit jamais d'affaire, à moins de quelques exceptions. On laisse les particuliers conduire la procédure.

La prescription en matière de presse est de 3 mois si celui qui se prétend diffamé n'engage pas la procédure 3 mois après la parution de l'écrit diffamatoire, il ne peut plus rien contre l'informateur passé ce délai. L'acte de poursuite doit comporter certaines précisions. S'il y a omission d'une formalité l'acte est vicieux. Une fois que le Tribunal est saisi il doit statuer dans un délai d'un mois à compter de la première audience.

L'informateur qui veut établir la vérité des faits diffamatoires peut le faire devant le Tribunal, mais à la condition que 5 jours après réception de l'acte de citation il fasse connaître au Parquet et à la victime ses éléments de défense en indiquant les faits à prouver, la copie des pièces, les noms, adresses, profession des témoins.

Ces prescriptions se comprennent, car le législateur est pris entre deux exigences : celle d'informer et de former le public et celle aussi scilide et parfois contradictoire de ne pas porter atteinte à la vie des citoyens surtout si ceux-ci ont des activités publiques. C'est à l'informateur de ne livrer ses informations à un public généralement avide de sensation et de scandale qu'avec beaucoup de circonspection et après une vérification minutieuse. Si l'on sait que le journaliste dans un pays comme le nôtre a une mission, celle d'éduquer, son premier objectif doit être de former en informant et en s'informant lui-même.

Pierre Tonagnon

Announce

Désire céder des numéros des informations catholiques internationales de 1970 à 1972.

Ecrire au journal qui transmettra.

Directement d'Orly et du Bourget
Toutes destinations — Bonne arrivée garantie
Poussins Lebrest Chair

2 kg. à 10 semaines



STARCROSS — Ponte intensive — 300 œufs annuels. Races purées SUSSEX, BLEU HOLANDE, NEW HAMPSHIRE, RHODE ISLAND, Gros Pékin et croisements LAPINS GÉANTS du Bouscat — 6 kg — Le seul consommable 6 mois.

ELEVAGE DU MOULIN — 77 — Marles-en-Trie (France)
Couver de 130.000 œufs

* Pour déposer un dépôt : notre formule 50 poussins et une élevage. Demandez notre notice.

ET LA ROUE TOURNE

Pas à pas, l'exécution du discours-programme du 30 novembre 1972 fait son chemin.

Après bien des décisions courageuses à son palmarès, le GMR, au lieu d'être bloqué, continue sa route.

C'est ainsi qu'au cours de sa réunion hebdomadaire du 20 avril 1973, il s'est penché sur le problème de la réglementation de l'approvisionnement des pièces détachées pour véhicules automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres.

Aux termes de cette ordonnance, les commerçants importateurs de véhicules sont tenus de prendre des mesures appropriées pour assurer sans rupture de stock, la fourniture aux utilisateurs des pièces de rechange ou pièces détachées des véhicules dont ils sont concessionnaires ou agents de marque.

Les infractions aux dispositions du texte adopté seront punies d'un emprisonnement de un mois à deux ans et d'une amende de 10.000 à 1.000.000 de francs ou de l'une de ces deux peines. En cas de récidive dans un délai d'un an, les peines seront doublées et peuvent comporter l'interdiction définitive d'exercer toute activité professionnelle.

Ces mesures arrêtées entreront en vigueur pour compter du 1er août 1973.

Cette courageuse décision se passe donc de commentaire. Nous demandons simplement à la population dahoméenne de veiller ensemble avec le GMR et le CMR à sa stricte exécution.

Finances, le capitaine Janvier Assogba, un projet d'ordonnance portant réglementation de l'approvisionnement des pièces de rechange ou pièces détachées des véhicules automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres.

Aux termes de cette ordonnance, les commerçants importateurs de véhicules sont tenus de prendre des mesures appropriées pour assurer sans rupture de stock, la fourniture aux utilisateurs des pièces de rechange ou pièces détachées des véhicules dont ils sont concessionnaires ou agents de marque.

Les infractions aux dispositions du texte adopté seront punies d'un emprisonnement de un mois à deux ans et d'une amende de 10.000 à 1.000.000 de francs ou de l'une de ces deux peines. En cas de récidive dans un délai d'un an, les peines seront doublées et peuvent comporter l'interdiction définitive d'exercer toute activité professionnelle.

Ces mesures arrêtées entreront en vigueur pour compter du 1er août 1973.

Cette courageuse décision se passe donc de commentaire. Nous demandons simplement à la population dahoméenne de veiller ensemble avec le GMR et le CMR à sa stricte exécution.

MENTALITÉS ET PROGRÈS AU DAHOMEY

(suite de la première page)

que les Dahoméens eux-mêmes) - et alimenté par un air vicieux par le relent de la méchanceté. La scène qui se déroule quotidiennement sur le plancher dahoméen m'impose d'avoir une vision macabre des choses et des êtres.

"L'enfer, c'est les autres", nous a enseigné Jean-Paul Sartre. Ce n'est pas moi qui le contredirai sur ce point. A voir la façon spéciale et particulière dont le Dahoméen se pose en s'opposant, ou plutôt en détruisant, il y a de la penser que les philosophes dahoméens, les plus leibniziens soient portés à un commentaire plus sombre sur le phénomène social chez nous. Il y a des moments où en parlant, nous-mêmes dahoméens, nous enisons. Mais c'est, me semble-t-il, plutôt une "faute gaie" qui loin de nous faire rire, devrait, à défaut de nous faire pleurer, nous faire réfléchir tout au moins.

Cette triste constatation apparaîtra sans portée n'a été la faîcheuse issue à laquelle elle pourra condamner notre société, vive sous l'angle du progrès, c'est-à-dire - comme dirait la police - de sa "marche en avant". Et quand je dis progrès, je me méfie du glissement de terme qui s'opère de nos jours et par lequel on tend à confondre croissance économique et progrès. La croissance économique, n'est, semble-t-il, de plus en plus, qu'un élément, essentiel sans doute, du progrès, du développement. Les sociétés occidentales qui nous imposent leur façon de voir et d'analyser les choses se rendent compte du phénomène de rejet qui se manifeste aujourd'hui en leur sein. Nécessaire, la prospérité matérielle, fille de la croissance économique, a montré qu'elle ne satisfait que partiellement le cœur des hommes et qu'il fallait en plus "autre chose". Toutes ces considérations m'amènent à penser que toute stratégie du développement postule des éléments politico-économiques et culturels. S'agissant des premiers, l'importance en a été maintes égards démontrée depuis l'accession de plusieurs Etats du Tiers-Monde - selon l'expression consacrée - à la souveraineté nationale et à la personnalité internationale. Quant aux seconds, - si nous entendons par culture l'ensemble des valeurs morales, spirituelles, intellectuelles qui constituent l'âme d'un peuple - il en était peu question jusqu'à ce que le spectacle qui se déroule dans les pays industrialisés administre la preuve qu'un pays peut être économiquement développé et stagner sur le plan moral.

Restant dans le cadre dahoméen, j'insisterai essentiellement sur les éléments culturels et j'entendrai par là notamment l'attitude mentale des citoyens de ce pays en général. On a

beau avoir toutes les aides économiques et financières des pays les plus généreux du monde - si pays généreux il y a sur l'échiquier international n'y aura qu'un mirage de progrès, tant que le mauvais esprit continuera d'étendre son règne parmi nous. Effectivement toute dynamique du développement exige un capital humain indispensable et une volonté d'aboutir. Ce sont des hommes qui conçoivent, ce sont des hommes qui exécutent. La loi du progrès commande émulation et concurrence, mais loyales. L'esprit dahoméen accouche d'une conception contraire. Lorsque le Dahoméen voit son voisin haut perché, son raisonnement n'est pas de chercher à l'atteindre ou à le dépasser, mais de le faire descendre pour lui assener un "bon coup", quitte à l'envoyer à Pluto. Tant que l'on aura recours aux astuces maléfiques et pernicieuses des "boncous" professionnels pour liquider des prétextes adversaires, il y aura peut-être enrichissement des doctrinaires du mal, mais il paraît probable que la fuite des cervaux, déclinaison du capital humain qui est sans les regrettables séquelles contribuent à la "marche en avant" de ce pays, ce qui progresse l'on nomme.

On nous dit intelligents, des universitaires brillants. Je dois avouer après ma jeune expérience, que nous sommes, à la limite, de bons "décrisseurs" de parchemins européens américains, soviétiques et de que sais-je encore, mais si cela ne peut servir qu'à faire de la concurrence déloyale et malsaine, à cultiver le culte de la dilapidation des fonds publics, à faire notre devise: "Après moi, le déluge" notre science restera toujours sans conscience et partant ne sera qu'un moyen de saper et non de construire notre pays. Malgré nos certificats nos brevets, nos baccalauréats, nos licences, nos agrégations, nos docteats, nous ne resterions alors, hélas que les propres fossoyeurs de notre patrimoine national. La délectation dans les luttes inutiles et les rivalités mesquines, la cupidité, la soif de rapide ascension individuelle constituent de hautes preuves de l'esprit rétrograde, et donc anti-progrès que nous caractérisent. C'est un cancer qui nous ronge et qui nous empêche de profiter de nos immenses possibilités.

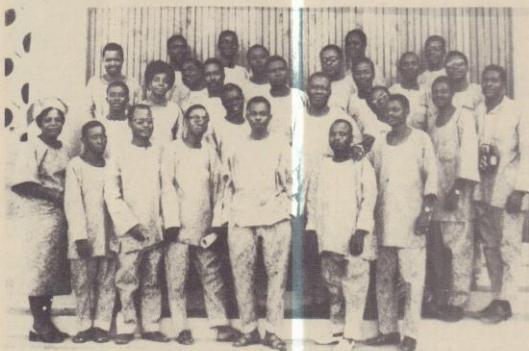
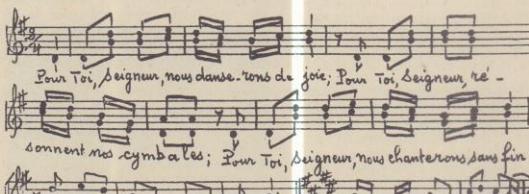
Où allons-nous et que devenons-nous? C'est la question qui me vient à l'esprit, quand j'observe le champ de bataille où une lutte sans merci est livrée pour se détruire à qui mieux. Certes la vie est un combat. Mais le "struggle for life" ne signifie pas une marche vers le pire d'une société donnée, mais vers le meilleur. Je ne voudrais pas paraître pionnier dans un pessimisme chronique, peignant un tableau aussi sombre de la société où je vis. Bien au contraire, c'est parce que je suis convaincu que la société dahoméenne est capable de faire plus preuve de lucidité face à son avenir que je me permets de livrer ces réflexions au public.

Une réforme des mentalités s'impose dans un sens dynamique, constructif et positif. Souhaitons que le vent nouveau qui souffle sur notre pays fasse réussir cette grandiose entreprise qui n'est pas une affaire d'heures, de mois, mais d'années ;

A orientation nouvelle, mentalité nouvelle.

Notre commune volonté de changement réel reste une condition nécessaire pour la construction, dans l'intérêt du peuple dahoméen tout entier, d'un édifice "plus solide que l'airain", dans le domaine politique économique et social.

Pour Toi, Seigneur, nous danserons de joie...



"Pour Toi, Seigneur, nous danserons de joie ;
Pour Toi, Seigneur, résonnent nos cymbales ;
Pour Toi, Seigneur, nous chanterons sans fin
Pour cet amour que Tu nous donnes".

Aucune exclamnation pouvait mieux décrire la joie qu'ont éprouvée les membres de la "Cécilienne" à l'occasion de leur 10ème anniversaire.

Pour réhausser cette fête et honorer ainsi, ceux qui durant 10 ans n'ont cessé de louer Dieu à travers leurs chants et mélodies, Son Excellence Mgr Adimou, archevêque de Cotonou, a voulu être présent en célébrant lui-même la messe d'action de grâce demandée et chantée par la Cécilienne

en ce dimanche de Quasimodo à St Michel de Cotonou le 29 avril dernier.

Dans une homélie circonstanciée, l'archevêque de Cotonou a rappelé que: c'est par la liturgie et surtout dans le divin sacrifice de l'Eucharistie que s'exerce l'œuvre de notre rédemption. La liturgie est donc le sommet de l'action de l'Eglise et en même temps la source d'où découle l'efficacité de cette action. Or, dit-il, parmi les éléments qui coencent à la beauté de la liturgie, à sa mystique, il y a la musique sacrée.

Saisissant l'occasion, Mgr Adimou a exprimé sa profonde gratitude à toutes les chorales de son diocèse à travers la Cécilienne, chorale titulaire (Suite en page 5)

Chaque semaine vous pouvez gagner 20 millions F. CFA LE GRAND LOT

1 chèque tamisé dahoméen il est prévu plus de 470 millions de F.CFA en 150 à 168000 lots à répartir entre les gagnants.

Salut à tous, bonne chance à la

LOTERIE NATIONALE

1 Carnet de 10 billets : 3250 F CFA

1 Carnet de 5 billets : 1750 F CFA

1/2 Carnet de 5 billets : 875 F CFA

Loterie recommandé liste tirage officielle comprise

ABONNEZ-VOUS GROUPEZ-VOUS

VOUS MULTIPLIEREZ VOS CHANCES

Détaillez vos commandes aux talons des mandats et chèques adressés à

M. DESMARTHON

45 BOISSEAU (Loire) CCP Paris 1.671.367

675 en 810 ou 960 millions F. CFA etc de lots à répartir aux fantastiques tranches spéciales

ATTEIGNANT 125 MILLIONS F CFA.

Participation immédiate et renseignements

comme 4001 de

épargne d'urgence en joignant 450 F CFA.

AGGIORNAMENTO DE L'ŒUVRE PONTIFICALE POUR LA PROPAGATION DE LA FOI

De l'important document d'Eglise, que constitue la conférence donnée par Mgr Gantin, ancien Archevêque de Cotonou et actuellement Secrétaire de la SACREE CONGREGATION pour l'EVANGELISATION des Peuples, à l'occasion du 150^e anniversaire de la fondation de la Propagation de la Foi, nous tenons à publier quelques extraits que nous proposons à nouveau à la méditation de cette Eglise du Dahomey, au service de laquelle Mgr Gantin s'est dévoué corps et âme pendant plus de 10 ans !

Si c'est un devoir, pour toutes les Eglises au sein de l'Eglise Universelle, de prêter une oreille attentive au propos du nouveau Secrétaire de la Propagation, l'Eglise du Christ qui est au Dahomey, se doit de l'accueillir avec un esprit particulièrement ouvert et avec la volonté d'entrer généreusement dans l'effort de cet " aggiornamento ".

"Par leur travail admirable, les missionnaires ont rendu possible la naissance de jeunes Eglises, dirigées par des responsables, choisis parmi la population locale. Par le Concile Vatican II, elles ont été intégrées, comme des Eglises à part entière, dans la grande Eglise universelle, et le principe de leur diversité fut accepté. Le Concile nous a donné l'image d'une Eglise universelle, formant une communauté d'Eglises, égales entre elles et autonomes mais différentes, au point de vue socio-culturel; unies dans la foi par la liens de la charité, ensemble, co-responsables de la proclamation de l'Evangile dans le monde. Les Eglises portent la sollicitude les unes des autres, elles se soulagent mutuellement dans le besoin et s'enrichissent de leurs richesses réciproques. Il n'y a plus d'Eglises-mères ou d'Eglises-filles, mais des Eglises-sœurs.

Cette modification, du visage de l'Eglise a aussi changé le caractère de la coopération missionnaire. Elle n'est plus une communication, à sens unique entre des Eglises uniquement donnantes et des Eglises uniquement recevantes. Toutes les Eglises donnent et reçoivent.

Toutes sont pauvres de l'une ou l'autre façon. Toutes sont responsables de la mission. La coopération missionnaire est devenue, une assistance interecclesiastique au service d'une tâche commune. Elle est devenue échange. Elle est marquée par le dialogue. Les jeunes Eglises vivent encore dans une situation critique au point de vue du personnel et des possibilités financières. A ce niveau, elles ne peuvent pas encore fournir beaucoup, bien qu'elles commencent déjà à envoyer des missionnaires et à apporter leur secours matériel à la mission universelle. Mais elles commencent de plus en plus à enrichir les Eglises de l'ancienne chrétienté par leur propre interprétation de la foi et leurs méthodes nouvelles dans la pastorale, inspirées par leur propre culture. Les jeunes Eglises désirent aussi que leur personnalité et leur autonomie soient respectées. Les Evêques, Prêtres et Laïcs locaux savent maintenant eux-mêmes responsables du travail d'évangélisation sur leur propre territoire, de l'élaboration d'une pastorale locale diocésaine, de l'affection du personnel apostolique et des ressources. Elles savent cependant qu'elles auront encore besoin pendant longtemps de l'aide des Eglises d'ancienne chrétienté ou de celle d'autres Jeunes Eglises. Elles désirent cependant que cette aide soit attribuée sans esprit de domination ou d'ingérence.

Le Concile a valorisé la dimension collégiale de l'Eglise.

Le Concile a déclaré d'une part qu'au successeur de Pierre a été confiée de façon particulière "la charge si haute" de propager le nom

chrétien (LG. N° 23) et qu'il a le pouvoir de se réservier pour le bien de l'Eglise, certaines causes (Lum. Gent. N° 27; Chr. Dom. N° 8) mais d'autre part, il a souligné très fort la responsabilité missionnaire de chaque Evêque et de chaque Eglise (Lum. Gent. N° 23 A.G. N° 38). Cette doctrine du Concile entraîne des conséquences importantes pour les O.P.M. Elles reçoivent à côté de leur dimension papale traditionnelle aussi une dimension épiscopale. Elles deviennent l'instrument officiel de la coopération missionnaire avec la mission universelle, aussi bien des Evêques et des Conférences Episcopales que du Pape. SS. Paul VI vient encore de déclarer dans son Message pour la Journée missionnaire mondiale 1972, que les œuvres Pontificales missionnaires sont à considérer comme vraiment épiscopales et qu'elles sont l'instrument principal du Saint-Siège et de l'Episcopat, dans le champ de la coopération missionnaire (Fides, 27 mai 1972) ;

Le Motu Proprio "Ecclesia Sanctae" (6 août 1966) qui fixe les normes d'application des décrets conciliaires, prévoit les structures pour assurer la responsabilité missionnaire des Evêques et des provinces ecclésiastiques (dans l'Instruction : "Quo Aptius" des stipulations ultérieures sont données) l'érection d'une commission épiscopale pour les missions (III, 9), d'un Conseil National des missions (III, 11), la nomination dans chaque diocèse d'un délégué épiscopal pour les missions. Ces structures sont déjà érigées dans plusieurs pays. Nous sommes témoins que plusieurs Evêques sont en train d'élaborer une pastorale missionnaire diocésaine, comme il est demandé dans A.G. N° 38, et une pastorale missionnaire nationale dans le cadre de la Conférence Episcopale.

En conformité avec leur caractère épiscopal, les O.P.M. doivent s'insérer dans la pastorale diocésaine et interdiocésaine. Elles ne peuvent pas fonctionner en marge de la vie de l'Eglise locale. Elles doivent donc intégrer leurs activités dans les structures du Conseil Missionnaire National, qui est l'organe officiel de la Conférence Episcopale pour la coordination de la pastorale missionnaire du pays. Elles doivent s'y intégrer tout en gardant leur dimension pontificale-universelle, tout en gardant leur identité, c'est-à-dire leurs activités propres. Elles représentent l'universel dans le particulier. Elles doivent assurer l'ouverture universelle de l'Eglise particulière. Les Evêques les aideront à remplir ce rôle, la sollicitude de la mission universelle étant une de leurs grandes obligations".

**Votre ami est abonné.
Pourquoi pas vous?**

UN PEU DE PATIENCE

(suite de la première page)

Il pas encore entière satisfaction! Mais vous reconnaissiez qu'il tend chaque fois vers ce but sans oublier que c'est une œuvre humaine après tout.

x x

Il y a quelque temps, nous avons ouvert une souscription pour la réalisation de notre projet d'imprimerie modeste mais autonome dont la mission primordiale sera de soulager en partie les misères de notre (votre) journal. Plusieurs donateurs ont répondu à notre appel. Nous avons publié leur nom au fur et à mesure. C'est le lieu de leur redire toute notre reconnaissance.

Une somme d'un peu plus de deux millions de francs CFA a été recueillie. Elle est destinée à la construction des locaux qui doivent abriter les différents services de l'imprimerie. Les

travaux de construction de ladite imprimerie ont d'ailleurs débuté le 25 novembre 1972. Ils seront terminés pour début juin 1973. Le coût global des bâtiments s'élèvent à six millions de francs CFA ; nous comptons sur la participation effective et généreuse de toutes les bonnes volontés.

Les démarches satisfaisantes pour l'acquisition du matériel nous permettent d'espérer un nouvel essor de "LA CROIX DU DAHOMEY". Si tout va bien, l'imprimerie pourra entrer en activité dès les premiers jours de 1974. En attendant, le journal, avec votre gracieuse permission, continuera de paraître une fois le mois. Encore un peu de patience...

Voilà, chers amis lecteurs, les informations qu'il nous paraissent primordiales et utiles de vous transmettre.

Avec la joie de Pâques, nous vous disons, merci pour tout.

Le Directeur de Publication

Le tocsin sonne

Si la mutation du 26 octobre 1972 laisse encore des sceptiques parmi nous, les courageuses décisions intervenues depuis cette date marquent bien la volonté des nouveaux dirigeants de rompre avec un passé qu'ils estiment révolu. Qui leur en voudra ? Qui parmi nous en Dahomey conscient n'apprécie-t-il pas cette détermination ? C'est bien ici le lieu de faire chacun son examen de conscience et de taire ses divergences de vue, ses désavantages personnels pour ne voir en face que l'œuvre difficile et immense qui attend tout un chacun de nous. Le Dahomey ne se fera pas sans le concours désintéressé et le sacrifice volontairement consenti de tous ses enfants. Cette conception que nous reprendons ici est certainement celle qui nous anime au lendemain du 1er août 1960 lorsque, applaudissant la liberté recouvrée, nous entonnions l'Aube Nouvelle. Mais, d'où vient-il que Douze Ans après cette claire vision des exigences de la souveraineté nationale nous soyons encore à la croisée des chemins, tâtonnant à

la recherche de notre voie ! Certes, tout un chacun de nous trouvera en sa manière la réponse à cet état de stagnation. Mais, que nous servira de nous répandre en jérémiaudes, en critiques plus ou moins justifiées. C'est pour cela que, nous dépouillant du vieil homme, nous ceindrons les armures de nos ancêtres et de concert avec tous les patriotes épris de liberté, nous marcherons résolument au son strident du tocsin pour la réhabilitation de notre Souveraineté nationale. Le voile est levé, l'équivoque est dissipée. Le GMR ouvre la marche, il n'y a plus à hésiter. Mais, qu'est-ce à dire ? Quelle est cette marche ? Si ce n'est notre commune détermination pour hisser le Dahomey à la hauteur de notre légitime ambition, celle d'un Etat économiquement et socialement indépendant. - Anciens et jeunes, hommes et femmes, finis les calculs intérêssés, à bas les sordides tentatives et l'esprit d'accaparement, toutes choses qui ont contribué à l'aliénation et retardé de notre pays. Soutenons et facilitons l'application des courageuses décisions du GMR pour la libération totale du Dahomey et pour le triomphe des idéaux chers à nos ancêtres. André P.

Pour Toi, Seigneur, nous danserons de joie

(Suite de la page 4)

des offices radiodiffusés. Remerciant tout particulièrement la Cécilienne, l'archevêque de Cotonou lui souhaite progrès et succès apostoliques en demandant au Seigneur d'être sa consolation, sa joie et sa vraie récompense.

Pour cette fête, la Cécilienne a choisi d'animer la liturgie du jour par des œuvres de grands maîtres. Ainsi J.S. Bach était à l'entrée, L. Deissi agrémentait les diverses parties de la messe, et pour clore la cérémonie, la Cécilienne ne pouvait mieux offrir que le choeur triomphal de G.F. Haendel. Les amoureux du grégorien n'étaient eux non plus oubliés : un Kyriale en latin était de la partie.

Mais alors, comment parler de fête sans partage de pain ! En effet, à l'issue de la messe, un lunch fut servi auquel ont pris part Son Excellence Mgr Adimou entouré des abbés d'Almeida, Quenum et Kpénoukoun, du Président du Comité paroissial de St Michel, du représentant de la Croix du Dahomey et des délégations de

toutes les chorales de Cotonou ainsi que les charmantes épouses des membres de la Cécilienne.

M. Sébastien d'Almeida, président de la Cécilienne, après avoir remercié les convives, laissa la parole à M. Noël Total, directeur et maître de chansons qui retraga l'historique de la Cécilienne. Ecoutez-le :

"C'était en 1962, deux anciens amis du séminaire St Gall de Ouidah alors en France et devant rentrer au Dahomey ont décidé de fonder un choeur d'amateur du chant. Leur programme : organiser périodiquement des récitals de chants ou des concerts de musique. Une fois sur place, ils mirrent en exécution leurs idées en recrutant des voix sûres parmi des amis disponibles. Mais un jour au cours d'une réunion au cercle "Développement et Culture" une conversation fit accrocher l'idée d'une chorale par l'Abbé R. Sastre, aumônier qui dit : "votre chorale, si vous le voulez bien, aiderait l'épiscopat dahoméen à résoudre un problème qui lui est posé. La Radiodif-

(suite en page 2)

A TOUS ET A CHACUN JOYEUSES PAQUES

Au Dahomey et comme partout dans le monde, les fêtes de Pâques ont été célébrées dans la joie. A Cotonou et dans bien des paroisses du Dahomey, ces fêtes ont été, outre les réjouissances ordinaires, marquées par des baptêmes d'adultes et de jeunes gens (filles et garçons), de mariage d'adultes et de vieux et des premières communions.

A l'occasion de ladite fête, Mgr Adimou, Archevêque de Cotonou, a adressé à ses ouailles, le sermon que voici :

Chrétiens mes frères,

Nous voici au cœur de la grande solennité pascale à laquelle nous ont progressivement préparés le carême et très spécialement ces trois derniers jours : Jeudi, Vendredi et Samedi Saint.

Pâques c'est vraiment le sommet de cette démarche d'amour et d'amour gratuit qui a conduit un Dieu à s'incarner totalement dans la condition humaine (à l'exception du péché qu'il est venu précisément enlever) et à se dévouer jusqu'au sacrifice de sa vie pour libérer ses frères de la pire des dominations - celle qui compromet, pour toujours le bonheur pour lequel l'homme a été créé.

Aujourd'hui comme hier, croire en Jésus-Christ mort et ressuscité entraîne pour tout vrai chrétien, ouverture totale à la lumière qui vient de l'évangile pour le vrai chrétien, transformation radicale de vie, opérée en lui par la personne du Christ qui le saisit de l'intérieur comme il a saisi Saul, (à condition bien sûr) qu'il n'oppose ni mesquerie, ni orgueil, ni résistance formelle, aux avances divines, voulant donner à l'angoissois "quête de sens" qui peut surgi à tout moment en l'homme, la seule réponse valable. L'homme est pris en charge par Dieu qui fait route avec lui dans une affectueuse sollicitude de tous les instants. La vie a toujours un sens pour celui qui la place dans l'optique du Créateur et la même sous son regard dans la recherche et la pratique sincères du vrai et du bien.

Plus qu'une occasion de nous réjouir, - et il y a de quoi nous réjouir vraiment Pâques nous trace tout un programme : nous devons être des hommes de foi et des chrétiens engagés.

Etre des hommes de foi ! qu'est-ce à dire ?

Cela veut dire que dans l'ordre des Vérités révélées en vue du salut, nous adhérons totalement et exclusivement à l'enseignement du Christ : l'Ecriture Sainte et la Tradition de l'Eglise. Aux yeux de Dieu la foi n'a aucune valeur si l'adhésion n'est pas totale, exclusive, absolue, définitive. Yaweh si patient dans les longues et progressives étapes éducatives ménagées pour son peuple, n'a pourtant jamais lésiné sur la foi comme telle ; ses effrayantes sévices contre les hébreux sont la pour en témoigner avec terreur.

Et le Christ n'opère point de miracle si d'abord il ne débèle chez le malade ou le supplicant, cette confiance aveugle qui fait que l'on remet son destin tel qu'il est entre les mains toutes puissantes de Dieu sans chercher d'autres forces ou puissances à côté pour étayer celles du Dieu de Jésus-Christ.

Ne pas connaître Jésus-Christ, ni le Dieu qu'il prêche, ne peut constituer en soi une faute pour personne, car il faut d'abord que quelqu'un qui en a fait l'expérience vous en parle, que vous preniez le temps de réfléchir et de comparer ; comparer votre religion naturelle ou traditionnelle avec celle que Jésus-Christ a révélée et

qui porte à leur achèvement les réponses partielles des autres religions, d'initiative simplement humaine. En effet, comme nous le rappelle Vatican II dans son document intitulé : Relation de l'Eglise avec les religions non chrétiennes, les hommes attendent des diverses religions, la réponse aux énigmes cachées de la condition humaine, qui hier comme aujourd'hui, troublent profondément le cœur humain ; voici ces énigmes :

- Qu'est-ce que l'homme ? Qu'est ce le sens et le but de la vie ? Qu'est-ce que le bien et qu'est-ce que le péché ? Quels sont l'origine et le but de la souffrance ? Quelle est la voie pour parvenir au vrai bonheur ? Qu'est-ce que la mort, le jugement et la rétribution après la mort ? Qu'est-ce enfin le mystère dernier et ineffable qui entoure notre existence, d'où nous tirons notre origine et vers lequel nous tendons ?

A côté de la religion apportée par le Christ

Ceux qui forme le Centurion Corinnae dont les Actes des Apôtres nous parlent aujourd'hui, ont pratiqué avec droiture une religion non révélée, en mesurant toutes les limites.

De grands responsables de culte votin qui sont ouverts, qui ont pris le temps d'observer, de questionner et qui ont surtout le courage de tenir tête aux pressions du milieu familial ou des cercles d'amis intéressés, avouent loyalement, une fois touchés par la grâce de la conversion, qu'il n'y a aucune comparaison entre la lumière découverte dans la doctrine du Sauveur et celle expérimentée dans le culte votin où, sans le savoir avec précision, ils cherchaient tout de même comme à tâtons - ce Dieu que Jésus est venu révéler. C'est ce qui explique fondamentalement les vraies conversions enregistrées dans les rangs des "vodounnons" et "bôkônon". Avant de quitter le groupe des coreligionnaires, certains de ces tard-venus au christianisme tiennent à expliquer officiellement et publiquement à leur entourage, qu'ayant trouvé mieux, ils se doivent d'aller dans cette direction... pour essayer avec la grâce de Dieu, de se purifier eux aussi des vieux ferment de la malice humaine et vivre de la charité du Christ, en considérant tous les hommes comme leurs frères et en faisant du bien même à leurs ennemis.

A côté de ceux-là il y a les chrétiens auxquels fait allusion l'allégorie des semences tombées dans les épines sur la route et même sur la pierre. Ces gens semblent n'avoir qu'un souci majeur garantir leur bonheur terrestre et cela par tous les moyens, y compris l'idolâtrie et l'apostasie qui sont des péchés directs contre la foi en Dieu et terriblement punis dans l'ancien testament.

Le contre-témoignage de ces catégories de chrétiens livrés à l'opportunisme religieux et au syncretisme de tout genre (sans parler des sectes pour le moment) est l'une des plaies dont souffre notre Eglise locale. Il y a eu beaucoup de baptisés au Dahomey, mais avons-nous beaucoup de chrétiens vraiment adultes et engagés ? Ils ne se

AINSI VA L'EGLISE DE NATITINGOU

Le diocèse de Natitingou, le 6e du Dahomey est érigé le 10 février 1964 avec en tout 6 paroisses. Aujourd'hui elle en a 21 et 200 stations secondaires.

Le premier bénéfice pastoral du quadrillage quasi systématique qui s'y fait est d'assurer une présence sacerdotale au milieu des gens, avec tous les avantages spirituels qu'elle garantit. D'ailleurs et comme l'écrira Mgr Adimou dans "Eglise de Cotonou" le souci d'assurer la présence de l'Eglise dans tout ce diocèse, est allé chez Mgr Redois, jusqu'à confier "positis ponendis" des postes de brousse à des religieuses, qui assurent ainsi à des gens, qui ont faim et soif de Dieu tout ce qu'elles peuvent leur apporter.

Ce souci très légitime sera plus partagé quand des prêtres dahoméens pourront aller servir dans nos deux diocèses du Nord-Dahomey. L'accord de la conférence épiscopale est d'ailleurs unanime à cet égard.

En attendant ce grand événement le diocèse de Natitingou perd l'un de ses prêtres, un jeune plein d'ardeur et de vitalité.

Voici comment Mgr Redois rend compte à ses diocésains de ce triste imprévu.

Chers amis,

La Noël et le Premier jour de l'An m'ont permis de rentrer en dialogue avec beaucoup d'entre vous. Vos peines, vos joies, je les partage et j'essaie de vous soutenir de mes prières. Merci à tous et à chacun de votre amitié, de votre générosité, de vos prières. Vous nous aidez grandement à bâtir l'Eglise du Christ à Natitingou. Vous m'excusez si je ne réponds pas à chacune de vos lettres, à chacun de vos envois ; soyez assurés que Dieu, Lui, n'oublie pas !

C'est une pierre douloureuse de fondation d'Eglise que le Seigneur nous a demandé de poser. Elle sera solide, mais combien elle pèse sur nos épaules ! Un jeune missionnaire, dans la pleine force de ses 42 ans a été emporté presque subitement par un abcès ambién au foie. Le père Clouet de Nantes, était, j'allais dire, le type même du missionnaire dont nous avons tous rêvé : simple et si près de ses gens ! Toujours dans les villages à porter la Parole de Dieu ; capable de tout faire de ses doigts : mécanicien, maçon, charpentier, puisatier... Il laisse orpheline la paroisse (suite en page 7)



Atacora : 30.000 km² - 400.000 habitants
21 Paroisses - 200 Stations secondaires
8.000 Chrétiens - 1.500 Catholiques
60.000 musulmans - 330.000 Animistes

Sœurs : Mangri - Djougou - Dompago - Pabégu - Chabicouma - Perme - Cotiakou - Natitingou - Tanguïta - Manta - Boukombé - Koussoukoingou - Kouandé - Tobré - Kérou

Hôpitaux : Tanguïta - Djougou

Maternités : Dompago - Chabicouma - Tanguïta - Kérou

Dispensaires : Djougou - Dompago - Manigri - Pabégu - Chabicouma - Kouandé - Tobré - Kérou - Cotiakou - Toukountouma - Tanguïta - Manta - Koussoukoingou

Centre de retraites : Cotiakou et Kalhum (Dompago)

jugent pas forcément sur la fréquence ou le nombre de leurs confessions et communions, mais plutôt sur la manière dont ils incarnent leur foi, leur religion, dans leur vie personnelle, dans leur famille, dans le quartier, dans leur profession, dans la cité comme citoyen. Dans une société tout est pensé, tout doit être pensé pour l'homme en fonction de l'homme, citoyen de la terre dans un pays, qui est sa patrie, mais candidat pour le ciel. Le développement de tout l'homme doit tenir compte de cette double appartenence : la terre et le ciel. Il a été officiellement dit, affirmé et rappelé en maintes occasions (avec raison d'ailleurs) que les Dahoméens sont un peuple de croyants. Nous ne devons donc pas construire notre pays en ignorant les valeurs spirituelles et morales.

Et ce jour de Pâques où nous célébrons la résurrection de Jésus-Christ nous nous tournons vers vous, chers fils et filles dans le Christ, pour vous poser la question de notre pays : êtes-vous vraiment des chrétiens engagés ? Votre foi est lumière et vie ; elle vous habite et se trouve dans l'intime de votre être : on ne la dépose pas comme un habit. Elle est donc là où vous vous trouvez. L'avez-vous investie dans tous les secteurs que vous touchez d'une façon ou d'une autre, pour con-

sider le bien qui s'y fait et empêcher le mal de s'y perpétrer ?

- le nouveau visage de notre pays
- la paix et l'unité nationales
- le développement par la justice sociale
- la conscience professionnelle
- la baisse de la moralité, due sans doute à certaines méthodes d'éducation sexuelle vraiment inadaptées à notre pays
- le grave problème du planning familial
- le cinéma et bientôt la télévision
- la réforme de l'enseignement
- la situation des écoles catholiques
- le synode diocésain, etc...

Ce sont là quelques réalités parmi d'autres au sein desquelles vous devez apporter ou assurer une présence active comme chrétiens, afin que par vous et grâce à vous, le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption garantisse à chaque Dahoméen le précieux avantage de s'employer à bâtir un monde meilleur sans oublier de préparer en même temps l'éternité bien heureuse.

A tous et à chacun joyeuses Pâques,

+ Mgr Christophe ADIMOU
Archevêque de COTONOU

AINSI VA L'ÉGLISE DE NATITINGOU

(suite de la page 6)

de Manta qu'il avait fondée en 1965, sous le patronage de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus dont nous fêtons le centenaire de la naissance cette année. Les 2 religieuses qui formaient avec le père la communauté de Manta, acceptent courageusement de rester seules et de prendre en charge la paroisse, en attendant que nous trouvions un prêtre, sans être obligés de "déshabiller" une autre Mission.

Dans ces circonstances dououreuses, nous comprenons mieux la parole de Jésus : "ma mère, mes frères, mes sœurs... Ce sont tous ceux qui écoutent la Parole de Dieu..." Comme ils ont bien entouré leur père, les chrétiens de Manta ! Ils ont voulu dire à la maman du père Clouet combien ils souffraient avec elle et combien lui manifestaient leur affection.

Les Sombas ont tenu à rendre hommage au père Clouet, l'un des leurs, en lui faisant les coutumes du pays. L'âge du père ne devait pas permettre ces coutumes réservées aux anciens : mais tous ont déclaré : "C'est notre père ; il est plus âgé que nous tous ; il aura les coutumes !" Les paroissiens de Manta tenaient d'autant plus à ces coutumes pour leur missionnaire que celui-ci venait de leur terminer une belle église en forme d'habitation sombras, avec terrasse et tourelles, exactement dans le style du pays.

Décédé aux premières heures du dimanche 18 février, le père fut enterré le lundi 19. C'est pendant la nuit, comme la coutume le veut, que se sont déroulées les grandes cérémonies sombas, pleines de respect et de symbolisme. Le père était exposé dans l'église, devant l'autel.

A la nuit tombante, un boeuf fut tué, et la viande partagée dans le village. La peau du boeuf a été pendue à la porte de l'église, pour rappeler à tous que le père avait été généreux pendant sa vie ; qu'il avait été riche en dévouement, et que sa vie avait été "partagée" entre tous ses enfants de Manta. Les femmes sont alors venues dans l'église ; pendant des heures, elles ont chanté les louanges du père, à la façon du pays :

"Tu es jeune, mais tu es notre père ; Reste dans la fraîcheur de Dieu, comme dans l'eau du mariage".

"Tu es parti... Où es-tu caché ? Chez Dieu !... mais reste avec nous !"

"Ta parole raisonne dans tous les tatas ; nous l'entendrons demain et après-demain".

Pendant tout ce temps, le tam-tam, à la porte de l'église, annonçait que les cérémonies étaient commencées.

A minuit, les paysans sont venus frapper les portes des uns contre les autres pour remercier le père d'avoir toujours défendu et aidé les cultivateurs. Huit chrétiens sont alors

montés sur la terrasse de l'église. Pendant que deux jouaient du tam-tam sur un rythme très lent, trois autres soufflaient dans une corne, au son lugubre, et trois autres jouaient de la flûte. C'était pour annoncer à tout le pays que le chef du tata était parti. Dans le silence de la nuit, il n'y avait rien de plus impressionnant ! Le lundi matin, la messe fut célébrée par tous les pères du diocèse, venus en hâte, pendant la nuit. Après la messe, le cercueil fut porté par les chrétiens tout autour de l'église, à l'extérieur, pour un dernier adieu du père à sa "maison". Quand la foule revint devant la porte d'entrée de l'église, les catéchistes qui étaient montés sur la terrasse ont jeté sur le cercueil de l'igname, du mil, du riz et de l'arachide. Ils signifiaient par là que le père Clouet n'était pas parti les mains vides chez Dieu, mais les mains pleines de tout ce qu'il avait fait pour eux. Ce qui fait la nourriture de chaque jour symbolise parfaitement ce dévouement.



Le Père Clouet a été enterré tout près de son église, au bord de la route. Il veillera maintenant sur nous tous. Nous savons que ce sacrifice ne restera pas sans fruit : "si le grain de maïs ne meurt..."

Chers amis, ainsi va notre église de Natitingou, dans les joies et dans les peines.

Comme je vous le disais le 10 octobre 72, les Sœurs sont arrivées à Manigré, à Tôbéré et Koussoukoigou. Une autre fondation a été faite le premier janvier dernier. A Pabégou, deux sœurs ont accepté de vivre seules au milieu des Tandkas. Elle s'occupent, bien sûr, de la Paroisse de Dieu, mais aussi des malades et de la promotion de la femme.

Par rapport au développement, nous allons tous, cette année et les années

à venir, intensifier nos efforts pour la vulgarisation de la culture attelée. Le mouvement est déjà bien lancé !

Vous faire participer à nos peines et à nos joies vous aident vous-mêmes à être apôtres, je n'en doute pas ! Vous êtes heureux aussi de voir que vos missionnaires ont la noble ambition de respecter tout ce qui est beau dans les coutumes ; de dégager tout ce que l'Esprit Saint a suscité de bon dans l'âme de nos gens pour le porter à Dieu.

La petite carte du diocèse ci-dessous vous permettra de mieux nous situer et de nous suivre dans nos fondations.

Croyez, chacun et chacune à toute mon amitié.

+ Patient Redois
Evêque de Natitingou

1933 - 1973 : 40 ANS DE ...

Le dimanche 25 mars 1973 à la Paroisse Notre-Dame de Cotonou, la Sœur Micheline Djagbassou Adamoum a fêté dans l'allégresse ses Quarante ans de Vie religieuse : 1933-1973.

A cette occasion, et dans l'après-midi à seize heures, une messe d'Action de grâces à laquelle assistaient Monseigneur Adimou Archevêque de Cotonou, une foule nombreuse de parents, d'amis, de prêtres, de religieuses et une forte délégation de la Chorale protestante de Cotonou, fut célébrée par Monseigneur Robert Sastre, Evêque de Lokossa.

Dans l'importante homélie qu'il a prononcée, le Prélat a rendu gloire au Seigneur, a félicité l'heureuse Jubilaire et a demandé à l'assistance de prier Dieu pour qu'il suscite d'autres vocations généreuses pour la moisson abondante. Au cours du Vin d'honneur qui eut lieu à l'issue de la Messe dans la salle des fêtes, des discours ont été prononcés par des parents et amis à l'adresse de la Jubilaire pour la féliciter et remercier tous ceux qui de loin ou de près l'ont aidée à ses débuts et continuent encore à le faire.

La fête s'est poursuivie tard dans la nuit.

Bénissons Dieu pour tous ses biens-faits. Rendez-vous dans dix ans à Sœur Micheline pour ses noces d'or.

Louis-Paul Kassoudao

BREF...EN BREF...EN BRE

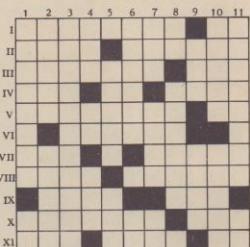
* Vietnam-Sud. Le bureau international de la JOC a appris le 23 janvier - le jour même où étaient paraphés à Paris les accords de cessez-le-feu - que le Père Trunong Ba Can, aumônier national de la JOC sud-vietnamienne, ainsi que trois autres aumôniers de jeunesse catholiques ont été condamnés à 5 ans de réclusion pour avoir traduit et commenté dans la revue jociste *Chon ("Choisir")* les résolutions du Synode des évêques, à Rome, sur le thème "justice dans le monde". Les juges de cette cour martiale ont estimé que leur article "glorifiait la communauté et portait atteinte à la Sécurité nationale".

* Curie : Le Sacré-collège après le consistoire du 5 mars est désormais composé de 145 cardinaux. Parmi les 145 cardinaux 41 appartiennent ou ont appartenu à la Curie - dont 29 ont moins de 80 ans et peuvent voter pour l'élection du pape.

Acheter "LA CROIX"
c'est bien !
S'y abonner
est pourtant mieux.

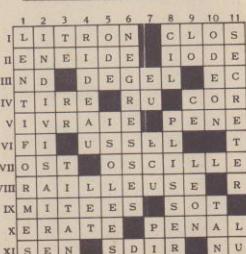
LES MOTS CROISES DE
"LA CROIX DU DAHOMEY"

Problème n° 203.



Horizontalement. - I Pate chauva composé d'andouillettes et de bâchis de veau ; note de musique. - II Jeter avec impétuosité ; celui qui fait de la vaiseille de terre. - III Cas exprimant la séparation ; nom donné en Finistère à un plan fait de farine, de lait et d'oeufs. - IV Rivière de l'Asie centrale ; tributaire du lac Balkach ; symbole chimique de l'aluminium. - V Famille de plantes dicotylédones, dont le lin est le type ; en matière de. - VI Nombre de membres d'une réunion suffisant pour délibérer. - VII Troublé ; tendu avec fermeté. - VIII Monnaie d'argent d'Espagne qui valait un quart de franc ; ne pas continuer - IX Rendue une désigné par suffrage. - X Nom des palais de roi maures à Tolide ; roi d'Israël de 919 à 918 avant J.C. - XI Fleuve côtier du département de la Manche ; expulsion hors de la patrie ; en matière de. **Verticalement.** - I Sonner du cor sur un ton qui sert à rappeler les chiens ; champions. - 2 Perte du souvenir ; morceau de fourrage. - 3 Ensemble des infractions considérées sur le plan social. - 4 Se rendra ; symbole chimique de l'or ; attacha ensemble. - 5 Mauvaise automobile ; commune des Alpes-Maritimes près de Nice. - 6 Faire tomber les poils ; ville thermale de l'Ariège. - 7 Ancienne Afrique Occidentale Française ; rivière qui arrose Chartres ; participe gai. - 8 Note de musique ; en physique, passage des molécules d'un corps avec un liquide contenant une concentration moindre. - 9 Arbres d'ornement à feuilles persistantes, à bois rouge vif qui se taillent ; rivière de France qui arrose Périgueux. - 10 Elle est fidèle à la foi jurée ; rivière du Nord de la France qui baigne Lille. - 11 Instrument portatif pour répandre l'eau en pluie ; chez les Romains, monnaie de cuivre.

Solution du problème n° 202



LA CROIX		Nous remercions tout spécialement les personnes qui donnent un									
DU DAHOMEY		Abonnement de soutien . . . = 1.000 à 2.000 CFA (20 à 40 F)									
Rédaction et Abonnements		Abonnement de Bienfaiteur . . . = 2.000 à 3.000 CFA (40 à 60 F)									
La Croix du Dahomey		Abonnement d'Amitié . . . = 3.000 CFA et plus (60 F et plus)									
B. P. 105 - Tel. 39-19		Changement d'adresse . . . = 50 CFA									
Comptes :		Ordinate Avion									
12-76 CCP		Dahomey . . .									
35.03.416 G BIAO		Côte d'Ivoire, Haute-Volta, Niger									
COTONOU		700 CFA 1.100 CFA									
Directeur de la Publication		1.450 CFA									
Ernest MIHAMBI		29 F.									
Dépôt légal n° 449		14 F.									
		1.600 CFA									
		1.000 CFA									
		2.150 CFA									
		1.800 CFA									
		2.300 CFA									
		IMP. CENTRALE - COTONOU									



monde - ainsi va le monde - ainsi va



L'Artisanat dahoméen à la foire internationale de Munich



Le Dahomey à la foire internationale de l'artisanat de Munich : des menuisiers de la Haute Bavière testent avec admiration la finition très bien réussie

L'intérêt pour les tables et les chaises en bois exposées était manifeste, la raison : on ne rencontre plus que rarement de nos jours des meubles aussi solides dans les magasins de la République Fédérale d'Allemagne et des autres pays européens. La contribution du Dahomey à la foire de l'artisanat de Munich a ainsi comblé une lacune. Le style des meubles exposés a été toutefois très discuté. Ils ne sont en effet intéressants de la façon dont ils ont été présentés dans la ville olympique que pour les magasins spécialisés en Europe. Pour les exportations et la diffusion à un grand nombre d'exemplaires, il serait toutefois souhaitable de tenir davantage compte des conceptions de style des consommateurs européens. Les problèmes de ce genre ne se sont pas posés pour les figures en cuivre et les étoffes également exposées.

La foire internationale de l'artisanat 1973 a été une fois de plus un bon marché-test pour vérifier les directives données par le gouvernement fédéral, spécialement dans le secteur

Leçons d'un passé récent à oublier ?

L'une des conséquences, peut-être inattendue pour Washington, du voyage du Président Nixon à Pékin a été de renforcer très sensiblement la présence de la Chine populaire en Afrique noire. Non seulement de nombreux pays africains qui jusqu'alors entretenaient des relations diplomatiques avec la République de Chine (Formose) ont rompu ces relations pour en établir avec le régime de Pékin, mais on a pu constater un très net rapprochement entre des dirigeants africains, qui hier encore avaient à combattre une subversion animée souvent par des "conseillers" chinois, et le gouvernement de Mao Tsé-toung.

C'est ainsi qu'après le général Mobutu, Chef de l'Etat du Zaïre, le président du Cameroun, M. Ahidjo vient, à son tour, d'effectuer un séjour à Pékin. Il est vraisemblable que d'autres leaders africains vont prochainement se rendre en Chine Populaire. D'autre part, un voyage de Chou-En-Lai sur le continent africain est d'ores et déjà prévu.

Voici dix ans, lors de son dernier périple africain, Chou-En-Lai avait affirmé qu'il considérait que "les conditions révolutionnaires en Afrique étaient excellentes". C'était l'époque où les communistes chinois tentaient de s'établir au Burundi, au Congo-Brazzaville, en Tanzanie pour développer leur action révolutionnaire dans "le ventre mou de l'Afrique", c'est-à-dire au Congo mais aussi au Cameroun. Le soutien et l'aide que Pékin a apporté à l'U.P.C. (Union des Populations du Cameroun) sont bien connues. L'appui donné par les Chinois au "gouvernement populaire" de Gizenga installé à Stanleyville fait également partie des données d'une histoire récente.

Aujourd'hui, alors que le président Ahidjo parlait à Pékin de "la défense des droits des peuples à la liberté, à l'égalité et au libre développement" Chou-En-Lai, lui, affirmait dans sa réponse que Chinois et Africains ont devant eux la même tâche, celle de combattre l'imperialisme et le colonialisme, et de procéder à l'édification nationale".

Force est de constater, qu'en dépit des apparences, Chou-En-Lai n'a pas changé d'un iota les propos qu'il tenait voici dix ans. Demain, sous prétexte de lutte contre "l'imperialisme et le colonialisme", les Chinois appuieront des actions révolutionnaires contre ceux des Etats africains qu'ils qualifient d'"agents des imperialistes" ou des colonialistes". Comme ils le faisaient il y a dix ans et comme ils n'ont cessé, en réalité, de le faire que ce soit en Afrique orientale, en Afrique centrale ou en Afrique occidentale. On veut que les dirigeants africains, n'oublient pas les leçons d'un passé très récent.

Mireille Nègre entre au couvent



Un bouc qui donne du lait

L'Ecole Supérieure d'Agriculture de Hohenheim possède actuellement un bouc qui donne du lait ! L'animal fut acheté voici un an à des fins de reproduction par la commune de Winterlingen et il a accompli son devoir de mâle sans réchigner. Puis, au cours de l'été, de singulières modifications apparurent et finalement on s'aperçut que l'on pouvait traire le bouc. La commune décida d'envoyer le curieux animal à Hohenheim en priant les chercheurs d'élucider le mystère de ce bouc-à-lait. Aucune explication n'a pu encore être avancée jusqu'à maintenant...

bref..en bref..bref..en bref

Des Volkswagen se fabriqueront au Nigeria dès le milieu de 1974. Dans ce pays africain, le gouvernement a demandé au plus grand producteur automobile d'Europe (République fédérale d'Allemagne) d'installer une usine de montage aux environs de Lagos. L'investissement de 40 millions de marks et donc la participation dans l'entreprise, se répartit entre les Usines Volkswagen, un consortium bancaire allemand, le gouvernement fédéral nigérian et le capital privé de ce pays en voie de développement. Au départ, 40 véhicules par jour.

L'Albanie confirme...

La nouvelle relatant que le prêtre albanais Shtjefen Kurti avait été fusillé pour avoir conféré le baptême à un enfant, a été confirmée par l'agence albanaise d'information "ATA".

Le Père Kurti, 70 ans, ancien curé à Tirana, était interné au camp de travail de Lushnje. Répondant à la demande d'une maman, il avait conféré le sacrement de baptême à un petit enfant. Malgré ses précautions, il fut observé et dénoncé. À la suite d'une procédure sommaire, il fut condamné à mort et fusillé.

À la suite de la première information on a appris également le nom de la maman en question : Lula. Pour l'instant, on ignore le sort qui lui est réservé.

BREF...EN BREF...EN BRE

• Madagascar, de l'avis de certains géophysiciens, se serait séparé, il y a cent millions d'années, de l'Afrique orientale, pour dériver vers le sud-est. Cette hypothèse n'est plus soutenable. C'est l'un des résultats prouvés scientifiquement de la récente croisière entreprise dans l'Océan Indien par le navire océanographique américain "Glomar Challenger", où il a entrepris des forages en onze points du fond marin.

• Le 10 décembre 1973 marquera le vingt-cinquième anniversaire de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. A cette occasion, une réunion spéciale de l'Assemblée générale des Nations-Unies donnera le coup d'envoi de la Décence de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale.

Première danseuse à l'Opéra à 22 ans, Mireille Nègre quitte le monde à 27 ans pour entrer dans l'ordre le plus strict des communautés religieuses : le Carmel. Dans quelques semaines, celle qui fut la partenaire de Noureev dans "Gisèle" et la "Belle au bois dormant" prononcera ses vœux définitifs chez les carmélites de Limoges. (Photo OCPI)